

BOITE A OUTILS A DESTINATION DES PERSONNELS DE DIRECTION ET DES IEN

TABLE DES MATIERES

Laïcité et valeurs de la république.....	2
Les valeurs de la république	2
Les ressources.....	3
Dossier pédagogique.....	3
https://eduscol.education.fr/cid154946/2-novembre-hommage-m-samuel-paty-unite-autour-des-valeurs-de-la-republique.html	3
Vademecum.....	3
Analyse des risques et aide à la décision.....	3
Analyse des risques :	3
Les personnels	3
Les élèves.....	3
Les parents d'élèves	4
Autres risques.....	4
Les réponses	4
Aux élèves.....	4
Les mesures de protection des personnels.....	5
L'accompagnement académique.....	5
Cellule d'appui et de signalement.....	5
Signalement des incidents :.....	5
L'équipe académique valeurs de la république.....	5

LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

L'amélioration du climat scolaire passe par la transmission des valeurs de la République, qui fondent la cohésion nationale.

Selon les termes même de la Constitution de la Ve République : "**La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.**" Cette République a une langue, le français, un drapeau tricolore, un hymne national La Marseillaise, une devise : "Liberté, Égalité, Fraternité", un principe : "**Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.**"

Les principes républicains se déclinent en droits et devoirs :

- Liberté : la liberté d'expression ; la liberté de conscience, le respect des opinions individuelles ;
- Égalité : tous les citoyens sont égaux, nul ne peut être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ; (déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789)
- Fraternité : Le vivre-ensemble, accepter la différence et être solidaire en toute circonstance.

La laïcité

La laïcité est un principe de droit politique qui pose et organise l'égalité de toutes les options spirituelles, leur liberté d'expression et leur coexistence

La laïcité est un principe de la constitution de la Ve République, inscrit dans son article premier.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

La laïcité garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction (pour chacune et chacun). Elle permet à chacun de choisir ses convictions religieuses ou philosophiques. Les dispositions prises pour appliquer le principe de laïcité dans les diverses instances de la sphère publique traduisent ce projet d'émancipation de tous les êtres humains. Elles assurent la liberté de conscience et l'égalité en droits de chacun et permettent la fraternité entre tous. La laïcité interdit à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant les relations entre collectivités publiques et particuliers. La loi démocratique prime sur les lois religieuses. À l'école, ces dispositions reposent sur la distinction du savoir assuré par la communauté éducative et des croyances laissées à la liberté de chacun.

LES RESSOURCES

DOSSIER PEDAGOGIQUE

<https://eduscol.education.fr/cid154946/2-novembre-hommage-m-samuel-paty-unite-autour-des-valeurs-de-la-republique.html>

VADEMECUM

Le vademecum « La laïcité à l'école » constitue un référentiel de situations pour les équipes académiques, les écoles et les établissements. Elaboré conjointement par les directions du ministère de l'Education nationale, il présente des fiches pratiques qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs et proposent une analyse juridique et des conseils éducatifs et pédagogiques.

- <https://eduscol.education.fr/cid126696/la-laicite-a-l-ecole.html>

ANALYSE DES RISQUES ET AIDE A LA DECISION

ANALYSE DES RISQUES :

Afin de préparer l'hommage, il est important d'anticiper les problèmes que vous pourriez être amenés à rencontrer

LES PERSONNELS

RISQUES :

- ✓ Professeurs qui souhaitent afficher leur appartenance à un mouvement radical, créé par la société, ... pour ou contre (mot sur le masque, banderole, ...) ou professeurs qui veulent, par solidarité faire des actions spécifiques en faveur de :
 - La liberté d'expression
 - La position du professeur
 - L'enseignement du fait religieux
 - La laïcité
- ✓ Professeurs qui s'opposent :
 - A la minute de silence
 - A l'échange en classe
 - Par un mouvement devant ou dans l'établissement
- ✓ Professeurs qui remettent en cause les programmes en regard du risque encouru sur certaines problématiques (laïcité, fait religieux, natation, éducation à la sexualité, liberté d'expression, ...)
- ✓ Professeurs qui opposent un droit de retrait
- ✓ Personnels qui demandent une heure d'information syndicale, une assemblée générale, ...

LES ELEVES

- ✓ Elèves qui souhaitent afficher leur solidarité au professeur

- ✓ Elèves qui souhaitent afficher leur appartenance à un mouvement radical, créé par la société, ... pour ou contre (mot sur le masque, banderole, ...) :
 - La liberté d'expression
 - La position du professeur
 - L'enseignement du fait religieux
 - La laïcité
- ✓ Elèves dans l'émotion (détresse, pleurs, ...)
- ✓ Elèves qui perturbent ou s'opposent:
 - A la minute de silence
 - A l'échange en classe
 - Par un mouvement devant ou dans l'établissement

LES PARENTS D'ELEVES

- ✓ Parents qui demandent une assemblée générale, ...
- ✓ Parents qui refusent :
 - De mettre leur enfant à l'école sans garantie écrite du chef d'établissement (amalgame parents anti protocole sanitaire)
 - De confier leur enfant à l'école sans l'assurance que les parties du programme consacrées à l'enseignement du fait religieux soient retirées (retrait total ou de certains cours)
 - Que leurs enfants participent à la minute de silence et au travail mené le 02/11
- ✓ Des parents qui souhaitent afficher leur appartenance à un mouvement radical, politique, créé par la société, ... pour ou contre (mot sur le masque, banderole, ...) :
 - La liberté d'expression
 - La position du professeur
 - L'enseignement du fait religieux
 - La laïcité
- ✓ Parents qui s'opposent par un mouvement devant ou dans l'établissement

AUTRES RISQUES

- ✓ Des représentants au conseil d'administration qui souhaitent inscrire le sujet en question diverse au CA
- ✓ La presse qui se présente devant l'établissement et/ou souhaite réaliser une interview

LES REPONSES

AUX ELEVES

La réponse éducative

- ✓ Prévoir un accueil spécifique au portail
- ✓ Prévoir une possibilité d'isoler les élèves qui souhaiteraient perturber la journée
- ✓ Maintenir le dialogue et si nécessaire dérouler le processus de mise en œuvre d'une sanction
- ✓ Si une sanction est décidée, il peut être pertinent de mobiliser les mesures de responsabilisation (cf doc joint) et contact de Mme Lamy chargée de mission

Christelle Lamy
EMS-Pôle éducatif
2G rue du Général Delaborde
21000 Dijon
Tel: 03.45.62.75.48
Christelle.lamy@ac-dijon.fr

LES MESURES DE PROTECTION DES PERSONNELS

- pour les enseignants du premier degré
https://cache.media.education.gouv.fr/file/09 - septembre/32/1/2019_guide_agression_1er_degre_1168321.pdf
- Pour les personnels du second degré
https://cache.media.education.gouv.fr/file/09 - septembre/32/3/2019_guide_agression_2nd_degre_1168323.pdf

L'ACCOMPAGNEMENT ACADEMIQUE

CELLULE D'APPUI ET DE SIGNALEMENT

- ✓ En cas d'urgence

Contactez Frédéric Batlle n° 0616515590 ou le 0380448626 si une réponse immédiate est indispensable

- ✓ Pour signaler un incident ou obtenir un conseil vous pouvez adresser un mail à vie.scolaire@ac-dijon.fr en plaçant le référent départemental en copie

SIGNALEMENT DES INCIDENTS :

Tout incident doit faire l'objet d'un renseignement sur la plateforme « Faits établissements » disponible sur le PIA.

L'EQUIPE ACADEMIQUE VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Référents académique et départementaux "Laïcité, Valeurs de la République" 2020-2021

Référent académique				
				MAJ le 19/09/2020
Rectorat	BATLLE Frédéric	IA-IPR Etablissements et vie scolaire	Rectorat	frederic.batlle@ac-dijon.fr
Référents départementaux				
Côte d'Or	CHARBONNIER Philippe	Principal adjoint	Collège Clos de Pouilly Dijon	philippe-p.charbonnier@ac-dijon.fr
	NIERMONT Alain	IEN 1er degré	Circonscription de Semur en Auxois	alain.niermont@ac-dijon.fr
Nièvre	SIRE Elena	IEN 1er degré	Circonscription Clamecy Val de Loire	elena.sire@ac-dijon.fr
	CHARBONNEL Cédric	Proviseur	LP Le Mont Châtelet Varzy	cedrick.charbonnel@ac-dijon.fr
Saône et Loire	CHOUZET Laure	Proviseur adjoint	LP Jean Rostand Nevers	Laure.chouzet@ac-dijon.fr
	PERRIN Charles	IEN 1er degré	Circonscription Chalon I	charles.perrin@ac-dijon.fr
Yonne	BOUDIAS Christophe	Principal	Collège Louise Michel Chagny	christophe.boudias@ac-dijon.fr
	ARMINGEAT Christophe	IEN 1er degré	Circonscription Avallon	christophe.armingeat@ac-dijon.fr
	GERMAIN François	Principal	Collège Marie-Noël Joigny	Francois.Germain@ac-dijon.fr